

La marche solidaire pour les migrant.e.s

Vous reprendrez bien un bout de route ?

Épisode 6 : qu'est-ce qu'on peut faire ?

Je marche, tu marches, nous marchons... ils et elles continuent / ont continué de marcher, j'ai arrêté, l'ai-je vraiment fait ? La question : « *et après qu'est-ce qu'on fait ?* » est une question qui appartient encore à la route, elle en est même fondatrice. Il faut revenir au début.

Soutenir l'accueil des migrant.e.s est une chose qui me taraude depuis des années.

« *Pourquoi les migrants et pas les autres ? Ton intitulé fait déjà la différence : pourquoi distinguer les migrants des autres ? Favoriser les uns par rapport aux autres citoyens qui sont déclassés ou dans la misère ne risque t-il pas de faire monter l'exaspération xénophobe ?* » C'est une question que me renvoie C. en précisant bien qu'il n'exprime pas sa propre opinion mais le sentiment qui pourrait naître chez les locaux si jamais on faisait venir des familles de personnes réfugiées et qu'on les aidait à s'installer. « *Pourquoi eux particulièrement et pas l'ensemble des personnes vulnérables qu'elle soient françaises ou étrangères ?* » Si, de bonne foi, on essaie de répondre à cette question, on se rend très vite compte qu'elle tape dans un mur. Accepter les termes de cette question c'est accepter l'idée qu'il puisse y avoir une mise en concurrence des vulnérabilités et que donner à l'un enlèverait quelque chose à l'autre. Accepter les termes de cette question c'est rentrer dans la façon dont la question des clivages socio-économiques est posée par le Front National depuis trente ans. C'est un débat dans lequel je me dis au final qu'il faut tout simplement refuser d'entrer. Car non seulement il détourne le regard de l'endroit/des endroits où se construisent les clivages les plus criants mais de plus il nous réduit à l'impuissance en nous empêchant de commencer. Pourquoi aurions-nous à nous justifier de vouloir tenter une expérience solidaire ? S'agit-il vraiment de savoir quelle solidarité activer au détriment de quelle autre ou alors de chercher à réveiller ou à maintenir éveillé un endroit de la solidarité dans l'espoir que le feu puisse s'étendre ailleurs ?

La seule question qui m'appartienne et à laquelle je puisse répondre de manière

fertile c'est : pourquoi est-ce que la question des migrant.e.s me touche t-elle autant? Y répondre c'est effeuiller la mémoire, la mienne et celle d'une multitude de générations avant moi. « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes toutes et tous des enfants d'immigrés* ». Ce slogan qui a cousu ensemble les pas de notre marche solidaire me fait vibrer. 1997, manifestation anti FN à Strasbourg, 50 000 personnes, le slogan était déjà parmi ceux que nous scandions.

Je suis une branche d'un arbre dont les racines plongent dans une autre terre... Sonzogni, c'est mon nom, il fait partie de ceux-là imprononçables qui transportent un humus exogène. Un morceau d'histoire que nous portons toutes et tous à notre manière dans notre famille et que me restitue mon cousin Jean-Louis dans son message : « *il y a presque un siècle, en 1922, notre grand-père Giovanni, fuyant la misère, a également traversé les Alpes pour venir en France. Ils étaient une quinzaine de candidats à l'exil et c'était en plein hiver. Durant la traversée, un vieux maçon est décédé. Il n'avait pas voulu se séparer de sa valise qui contenait tous ses outils de maçonnerie. Elle était lourde et en passant un sentier difficile, cette valise l'a déséquilibré et il est tombé dans un ravin très profond. C'est Victor, mon père qui m'avait raconté cette histoire... Aujourd'hui, c'est toi avec ta plume qui témoigne de ces faits et cela me touche.* »

Aujourd'hui je suis française. Mon cousin Jean-Louis est français. Notre nom, Sonzogni a fini par s'implanter sur le territoire français : 892 + 1 personnes portent ce nom en France aujourd'hui et le dernier ou la dernière ne le sait pas encore. Dans notre famille, les lasagnes sont un plat de tradition comme la choucroute, le couscous ou le tagine. Nous nous disons composites et c'est une source de fierté. Nous assumons les traces d'une partance, d'un voyage qui nous a fait quitter un lieu d'appartenance pour en trouver un autre. Serions-nous les mêmes sans ces départs ? Serions-nous les mêmes sans ces arrivées ?

Mon engagement tient tout entier dans cette mémoire.

« *Qu'est-ce que je peux faire ?* » Cette question est centrale, elle habite le début de la route et anime chacun des pas entrepris. Que faire ? Depuis des années, je fais un peu, pas tant que ça, je me dis que je pourrais/devrais en faire davantage encore. J'ai accueilli des personnes chez moi. J'ai prêté ma maison, j'ai hébergé des personnes qui avaient des papiers ou n'en avaient pas, qui étaient françaises ou ne l'étaient pas. Je me souviens de M. et de son enfant. C'était, il y a bien une bonne dizaine d'années.

M. venait d'Ukraine et elle avait reçu l'ordre de quitter le territoire. Nous étions quelques familles dans la vallée à l'héberger à tour de rôle, de semaine en semaine. C'était à l'époque où « l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers en situation irrégulière » était considérée comme un délit sans appel. « Délit de solidarité », cela n'apparaît pas comme ça dans les textes de lois mais de fait c'est bien de cela dont il s'agit.

Je me souviens que mon premier geste avait été de présenter M. à la voisine comme une amie en visite en me disant que la meilleure des cachettes possibles était l'évidence affichée. Je me souviens le soir de m'être déplacée jusqu'à la cabine téléphonique de la place du village pour appeler la personne coordinatrice de l'association RESF. Et qu'elle me rappelait d'un autre poste téléphonique que le sien pour éviter les écoutes. Je me souviens des précautions que nous prenions avec M. pour descendre en voiture dans le village voisin acheter du bœuf et des betteraves. Le sentiment en remontant d'avoir bravé le danger d'assumer des gestes de la vie quotidienne. Je me souviens que le fils de M. ne mangeait pas la soupe et que M. me disait avec une certaine gêne qu'il n'était pas habitué aux soupes de chez nous parce qu'elles étaient mixées. Je me souviens que M. me parlait du Bortsch avec nostalgie et que c'est à ce moment-là que je lui ai proposé d'aller faire les courses pour préparer un bortsch. Nous n'étions pas encore sûres que cela soit une bonne idée de descendre faire les courses ensemble mais cela s'est avéré une très bonne idée. Cela a changé les règles entre nous : M. a cuisiné une partie de l'après-midi et je l'ai aidée. Jusque-là c'était l'inverse. Je me souviens de son émotion quand elle m'a confié sa joie de retrouver le plaisir de retrouver un goût de chez elle. Depuis qu'elle était en France, elle passait d'hôtel en hôtel ou de famille en famille et jamais on ne lui avait donné l'occasion de faire la cuisine. Je me souviens d'en avoir tiré une énorme leçon de vie : que l'hospitalité ne consiste pas à prendre en charge celui que l'on accueille mais à lui permettre, de jouer un morceau de sa partition chez nous. Car les gens qui arrivent ont tout autant le désir de donner que le besoin de recevoir. C'est une chose que j'ai pu vérifier dans chacun des accueils auxquels j'ai pu contribuer.

En 2015, un homme Denis Lambert est poursuivi pour avoir hébergé chez lui une famille arménienne avec deux enfants. Ce n'est plus un délit depuis janvier 2013 où des aménagements de la loi nous permettent d'héberger des personnes sans papiers à condition que cela se fasse sans contrepartie. Denis Lambert est jugé pour avoir bénéficié de contreparties : en effet, il avait laissé la famille qu'il accueillait participer

aux tâches domestiques, vaisselle, linge et préparation des repas. Lors du procès, le procureur de la République déclare en ouverture de séance qu'il abandonne les poursuites. L'avocat de la défense s'exprime en déclarant : « *Il semblait impensable que l'on puisse poursuivre un fait de simple solidarité. {...} Nous sommes nombreux ici à avoir des grands-parents qui, arrivés sur les plages du département, ont pu compter sur cette solidarité. Ceux qui ont caché des juifs, on les appelait Les Justes et je considère que c'est ce qu'a fait M. Lambert, sans aucune contrepartie.* »

Plus récemment, en juin 2017, Cédric Herrou passe devant le tribunal pour l'aide apportée en 2016 à deux cent migrants pour la plupart soudanais et erythréens. C'est un procès en appel : le 10 février le tribunal correctionnel de Nice avait condamné Cédric Herrou à une amende avec sursis de 3000 euros pour l'aide à l'entrée de migrants sur le territoire national. C'est une chose interdite par la loi comme est interdite l'aide au transport des migrants sur le territoire français.

Mais, pour l'aide apportée à ceux qu'il a accueillis chez lui, puis installés dans une colonie de vacances désaffectée de la SNCF, à Saint-Dalmas-de-Tende, les juges niçois avaient estimé que l'action de Cédric Herrou entrait dans le cadre de l'exemption humanitaire prévue par la loi. Le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile exonère de poursuites pénales celui qui, sans contrepartie directe ou indirecte, a apporté « *une aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de l'étranger* »

Cinq mois après l'avocat général conteste cette décision en arguant du fait que Cédric Herrou aurait tiré des contreparties *morales et politiques* du fait de la médiatisation de son action. Si le tribunal ne retient pas cet argument, il alourdit la peine prévue en première instance.

Le 6 juillet 2018, le Conseil constitutionnel, saisi par Cédric Herrou censure le « délit de solidarité » en affirmant « *qu'une aide désintéressée au séjour de migrants en situation irrégulière ne saurait être passible de poursuites, au nom du principe de fraternité.* »

C'est doux comme une couverture de rosée sur une terre qui s'assèche.

« *Pour la première fois, dit le communiqué, le conseil constitutionnel a jugé que la fraternité est un principe à valeur constitutionnel.* »

Dans son communiqué, le conseil constitutionnel précise qu'« *il découle de ce*

principe la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national. »

C'était sur nos banderoles depuis Vintimille : « non au délit de solidarité ». Nous l'avons scandé de Cannes à Aix, Paris et j'en passe, tous ces pas qu'ils ont fait et que j'ai suivis par la pensée. Et aujourd'hui juste avant d'arriver sur Calais, cette nouvelle qui donne une certaine fermentation à la route.



Mais. Il y a un mais, forcément. Quelques jours plus tard, le 8 juillet, 22 marcheurs du Collectif sans papiers de Paris (CSP75) sont arrêtés au contrôle de la frontière à Calais par la PAF (police de l'air et des frontières) parce qu'ils n'avaient pas de visa ou de papiers leur permettant de faire la traversée jusqu'à Douvres. C'est une chose auquel ces marcheurs pouvaient s'attendre malgré le fait que le CSP 75 ait informé le ministère français et le Home office britannique du souhait des 22 de terminer la marche à Londres avant de repartir. Et que, suite à leur demande, ils aient reçus de la part du ministère de l'intérieur une demande d'informations supplémentaires.

C'est une toute autre chose qu'ils aient été directement placés en centre de rétention à Lesquin et que 5 d'entre eux aient été menacés d'expulsion. A l'heure où j'écris ces lignes, deux d'entre eux sont toujours au CRA de Coquelles l'un d'entre eux est sous le coup d'une procédure Dublin vers la Belgique et l'autre va être renvoyé vers le Mali dont il est originaire. Il devait être transféré mardi 17 juillet dans un CRA de région parisienne afin que les autorités consulaires Maliennes valident cet "éloignement".

J'ai relayé l'appel à mobilisation lancé par l'auberge des migrants et envoyé un mail au préfet du Pas-de-Calais. « *Je crois à la liberté d'expression de chacun quelque soit sa situation légale, je crois à un certain esprit de « loyauté » de notre nation qui*

consisterait à ne pas retourner la loi contre quelqu'un qui est venu se présenter en toute bonne foi aux autorités. Je crois au principe de dignité humaine et au fait que quelqu'un qui s'est donné la peine de participer à une démarche citoyenne et collective dans l'esprit des lois françaises, ne puisse pas être rejeté comme un simple mécréant. Je crois aussi que même si nos opinions divergent, nous partageons de fait la devise de l'égalité, de la fraternité et de la liberté et que ces trois valeurs assemblées nous donnent la responsabilité d'un accueil fait dans la dignité des personnes. C'est pourquoi je vous demande la libération immédiate des 3 personnes retenues en CRA. »

C'est une chose que nous pouvons encore faire : ne pas laisser vide notre place de citoyen qui nous rend libre à condition que les lois auxquelles nous nous soumettons ne nous soient pas étrangères... à condition qu'elles n'effacent pas le sentiment que nous avons de la justesse d'un ordre du monde quelqu'il soit... à condition que nous ne soyons jamais plus libres que d'autres en un même lieu... *« Notre niveau de conscience individuée nous rend tous responsables. Nous savons. Nous voyons. Nous lisons. Nous constatons. Nous sommes comptables autant de ce que nous faisons que ceux que nous ne faisons pas. Chaque geste compte, chaque absence pèse, chaque défaillance menace l'équilibre d'ensemble : c'est la grandeur, la misère et le défi de la démocratie. Nous ne pouvons plus rien déléguer de l'essentiel : il est dans chaque instant et dans chaque seconde. Chacun se trouve garant du niveau d'exigence de la seconde qui passe. Ce niveau d'exigence n'est pas inatteignable. {...} Dessous la défait officielle, le possible citoyen demeure comme une matière ultime. »*¹Ce sont les mots d'un camarade de littérature, Patrick Chamoiseau, quelqu'un qui cherche ses mots là où je les cherche aussi, dans le même espace de résonance.

« Que faire ? » En descendant vers le sud rejoindre la marche, j'ai emmené un carnet et plusieurs stylos-feutres. Samedi 5.04, j'inaugure ce carnet : *« J'ai décidé d'écrire ce voyage. Le compte rendu n'est pas mon domaine de prédilection mais... écrire pour m'entraîner à rendre fait. Garder trace. Et surtout contribuer à l'engagement*

1 Osons la fraternité ! Les écrivains au secours des migrants. Patrick Chamoiseau.

par ce que je sais faire de mieux. Cette discipline fait partie de ce que je sens être mon territoire de responsabilité. » Tous les soirs, avant de m'endormir, je prends sur ma fatigue pour écrire ce qui vibre encore de la journée, morceaux de phrases entendues, bouts de paysages traversés, condensés de dialogues... J'oublie toute question de style. Le but est d'abord celui-ci, garder trace, faire un dépôt de matière brute, c'est-à-dire non travaillée, pas encore filtrée. Je ne sais pas encore ce que je vais faire de cette récolte. La restituer d'une manière ou d'une autre mais à qui, sous quelle forme ? Parmi les marcheurs et marcheuses, je ne suis pas la seule à me poser cette question. Christelle cherche à faire le portrait d'un marcheur ou d'une marcheuse venant de Bretagne. Ali filme la marche. Gabriel lit un de ses textes sur les ondes.² Paul écrit des poèmes sur la jungle de Calais. Il me les envoie après la marche et je suis bluffée par la tonalité de sa vibration.

Si par hasard

Vous voyez des coquelicots

Souvenez-vous que la lande a confié le rouge de sa vie

A ceux qui rêvèrent et martelèrent de leurs pas une cité commune.

Les rues n'étaient

Ni parallèles ni perpendiculaires

Mais les diagonales amoureuses de l'errance :

Elles n'étaient jamais parcourues comme des chemins inertes

Mais faisaient éclore les rencontres

hors

Hors

hors



Jason de Caires Taylor

² <https://soundcloud.com/lfdln/marche-des-migrants>

des frontières.³

Viviane marcheuse de longue durée écrit un blog sur Politis : « *J'ai remarqué que les marcheurs sont nombreux à produire des choses : enregistrements audio, textes, vidéos, photos, musique. Ça permet de digérer, de témoigner. Je vois maintenant qu'on nous réclame ces productions. On veut de la substance, du témoignage. Les gens se sentent concernés. C'est une réussite de plus.* »⁴

Témoigner. C'est un mot qui m'accroche dans l'entretien donné par Niki Giannari et Maria Kourkouta sur France Culture. *Des spectres hantent l'Europe*, c'est le titre du film qu'elles ont consacré au camps d'Idomeni en Grèce. La frontière était ouverte puis elle s'est refermée, tranchant la route de ceux qui ne pouvaient plus ni passer ni reculer. Qui n'ont d'autre choix qu'être là à attendre le jour prochain dans un camp qui s'agrandit. Georges Didi-Hubermann écrit sur ce film-témoignage et il dit : « *on ne témoigne jamais pour soi. On témoigne pour autrui. Le témoignage vient d'une expérience bouleversante, souvent ressentie comme indicible et dont le témoin, depuis la position qu'il occupait (position d'actant, de souffrant ou de regardant), doit faire foi aux yeux d'autrui, aux yeux du monde entier. Il donne alors forme à ce qu'il doit-d'une dette éthique- comme à ce qu'il voit. Le témoin fait foi, doit, voit et donne : depuis une expérience qu'il a vécue, quelque soit le mode de cette implication, vers toutes les directions de l'autrui. Il donne sa voix et son regard pour autrui. L'autrui du témoin ? C'est d'abord, celui qui n'a pas eu le temps ou la possibilité de signifier son geste ou sa douleur : c'est le réfugié d'Idomeni quand il demeure muet, occupé aux tâches de l'immédiate subsistance. C'est, ensuite, celui qui n'a pas le temps ou le courage d'écouter cet acte ou cette souffrance : c'est le nanti de la grande ville quand il demeure indifférent, occupé aux tâches de sa vie confortable. Le témoignage se tient donc « entre deux autrui », il est en tout cas un geste de messenger, de passeur, un geste pour autrui et pour que passe quelque chose.* »⁵

Ces mots font résonance. Un jour, très tard dans ma vie, j'ai réalisé cette chose-là,

3 Extrait de poème de Paul Bourhis

4 <https://www.politis.fr/blogs/2018/06/19-06-18-paris-34291/>

5 *Passer quoi qu'il en coûte.* Georges Didi-Hubermann / Niki Giannari

que l'écriture était ma plus évidente part de contribution au monde. Je participe en écrivant. J'essaie du moins. Parfois je trouve que cela n'est pas assez et j'essaie d'en faire plus ou de faire autrement. Je tâtonne. J'essaie de trouver des chemins. *Donner ma voix et mon regard*, c'est une chose que j'essaie de faire pour que *passe* quelque chose. C'est un pari qui n'est jamais gagné car derrière une dune, il y a une autre dune, derrière une colline, une autre colline, derrière une montagne, une autre montagne... le regard comme notre marche est infini.

Pour ces textes qui racontent en toute simplicité cette marche, les rencontres faites et les paysages de solidarité traversés, j'ai eu des réponses. Des réponses d'amitié, des messages d'encouragement, des paroles de fraternité et d'empathie pour les migrants, des silences aussi. Le mot de fierté est revenu souvent tout comme l'expression de remerciements. Cela m'a étonné. Et puis j'ai pensé aux silences. Le nombre de fois où j'ai été confrontée à une parole raciste et que je n'ai rien dit. Par politesse ou par lâcheté, pour préserver une certaine tenue sociale ou éviter les conflits ouverts. Un jour, comme beaucoup de monde, je me suis réveillée dans une vallée contaminée par les idées du FN et tous ces silences me sont revenus à la tronche. Je me suis dit que c'était ici, dans nos silences que gisait notre défaite. Que nous/ je laissais les autres encombrer la place publique de propos, remarques ou idées qui, sous une façade anodine, travaillent en profondeur et de manière insidieuse à miner le socle de nos valeurs, celles qui nous tiennent ensemble sans exclusion. Lorsque ceux-là disent : « nous sommes le peuple français » c'est bien une chose risible et pathétique à laquelle je voudrais ne rien avoir à répondre. Malheureusement les orientations prises au niveau politique montre que le silence ne travaille pas/plus dans le sens de nos valeurs. Dans ce contexte, il me paraît juste de rejoindre ce sénateur qui déclare : « *nous* sommes de manière équivalente le peuple français... » J'ajouterais : « ...et bien plus que cela encore ».

Témoigner pour occuper le terrain. Marcher pour donner de la voix. Soutenir une parole, la nôtre et la disposer comme une pierre sur la lande pour faire signe d'une balise. Ouvrir solidairement la nuit du poète :

« A travers la grande nuit, à travers toute la vie

des larmes au papier, de costume en costume,
Je marchais en ces jours brumeux.
Je fus le fugitif pour la polie :
à l'heure cristalline, dans une profondeur d'étoiles solitaires,
je croisais des villes, des bois, des ports,
de la porte d'un être humain à un autre,
de la main d'un être à un autre, à un autre.

Grave est la nuit mais l'homme a disposé des signes fraternels
et aveuglement par les chemins et par les ombres,
j'arrivais à la porte illuminée, au point d'étoile qui était mien,
au bout de pain que les loups n'avaient pas dévoré dans les bois. »⁶



J'y crois. Plus fort encore depuis cette marche. Que la lutte est joyeuse quand elle est nourrie ensemble et par chacun.e. sans exclusion. Que cette joie nous découvre autrement puissant.e.s que nous pensions l'être. Et que nous avons bien plus besoin de chemins de traverse que de murs en frontière.

Vous reprendrez bien un bout de route ?

Myriam Dhume-Sonzogni (juillet 2018)

6 Pablo Neruda : le fugitif

7 Muséo Atlantico : le premier musée sous-marin du sculpteur Jason de Caires Taylor. Une véritable merveille et aussi et cela va ensemble une vraie puissance émotive.